



Tour de la Vallée Montluçonnaise



ÉPREUVE CYCLISTE
EN 3 ÉTAPES

1 - 2 - 3 - JUNIORS

2^e Tour de la Vallée Montluçonnaise

Centre Commercial Saint-Jacques 2
Prologue : Montluçon

18

mai 2018

Lignerolles / Arpheuilles St Priest

19

mai 2018

Concession Renault DiAM Place Edouard Piquand
Montluçon / Montluçon

20

mai 2018

GUIDE TECHNIQUE

TVM ORGANISATION

ORGANISATION

ANIMATIONS

PARTENAIRES

VENDREDI

CENTRE SAINT-JACQUES 2

- Démonstration/initiation de street hockey
- Avant-prologue avec la maison de l'enfance et les centres de loisirs de la ville de Montluçon
- Démonstration/initiation de trial



Centre Social Rural du Pays de
Marcillat
en-Combraille



CARAVANE PUBLICITAIRE

- Convoi publicitaire avant le passage des coureurs lors des 2 étapes



SAMEDI

LIGNEROLLES & ARFEUILLES SAINT-PIEST

- Démonstration d'aérobex
- Chanteur/imitateur Kry's Florian
- Cocktail dînatoire, théâtre municipal



Chape coiffure
Véronique Guillat



DIMANCHE

MONTLUÇON

- Démonstration de zumba
- Démonstration d'aérobex



En route pour l'édition 2018

Après une première édition en 2017 qui fut une véritable réussite, le succès de cette épreuve sportive n'est plus à démontrer. Preuve en est que cette année nous passons de 14 à 18 équipes. Ce sera une course tournée vers la communication pour mettre en valeur notre patrimoine.

Le TVM c'est l'occasion de montrer un autre visage de notre région, de montrer que la ville de Montluçon ainsi que les communes de Montluçon Communauté ont de nombreux atouts aussi bien touristiques que culturels. Il permet la promotion d'un sport très populaire avec des valeurs sportives que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre. Il permet aussi de valoriser le sens de l'effort, le dépassement de soi-même, le vivre ensemble et la citoyenneté.

A travers cet événement, notre bassin montluçonnais et notre département s'illustrent et cela met en valeur notre territoire à travers un tracé et des parcours atypiques et étranges. Il y aura beaucoup d'improvisation, d'incertitude et nous l'espérons, des envolées sur ces circuits de qualité, plutôt sportifs pour les uns et sans difficultés pour les autres. Ce que je souhaite de cet événement c'est qu'il rassemble, qu'il fédère dans les années à venir.

Merci aux collectivités, aux partenaires et à tous ceux qui travaillent pour permettre d'emprunter les différentes routes en toute sécurité. Pour toutes ces personnes qui nous font confiance, nous veillerons à ce que celle-ci soit méritée en faisant un travail d'équipe, solidaire d'un projet qui nous tient à cœur.

C'est aussi toute cette passion qui doit fédérer nos soixante-dix bénévoles autour d'un projet sportif et associatif, impulsé par une équipe dirigeante renforcée qui a choisi de s'impliquer pour élever le TVM. C'est cette équipe de bénévoles que je souhaite remercier et mettre en lumière dans cette édition. Ces personnes qui sont prêtes à donner sans compter pour conduire cet événement et faire vivre le TVM.

Le cyclisme est aussi, dans ce cas précis, une activité pédagogique qui permet de véhiculer des valeurs sociales importantes tel que l'esprit d'équipe, la discipline, le respect des autres et le fair-play. C'est pour cela que le TVM, cette année, a décidé d'accompagner nos enfants de la "maison de l'enfance" par le biais des éducateurs sportifs de la ville pour des cycles "vélo", afin de leur faire découvrir la discipline, pour une vie plus saine et équilibrée et enfin pour participer à l'avant prologue le 18 mai. Peut-être aussi



la révélation d'un prochain "Florian VACHON". Je sais pouvoir compter sur le dynamisme et l'implication de tous pour faire de ce deuxième TVM une véritable réussite. Ne relâchons pas nos efforts et conservons cette envie du "Mieux Faire" pour l'image de Montluçon Communauté et la notoriété du Tour de la Vallée Montluçonnaise.

Mes derniers mots iront aux coureurs. J'ai envie simplement de leur dire "faites vous plaisir les gars, soyez solidaires entre vous dans la victoire comme dans la défaite. Serrez les dents quand les jambes se font lourdes et ne lâchez rien".

Avançons ensemble, que vous soyez sur un vélo ou un organisateur, les valeurs sont les mêmes.

Au nom du Comité d'Organisation et de tous les bénévoles, je souhaite que ce deuxième TVM soit une course comme l'an dernier, intense et rythmée.

Je vous souhaite à vous tous, aux participants et aux spectateurs toujours nombreux au bord des routes, un excellent TVM.

Cap vers l'excellence, mais ne brûlons pas les étapes.

Bernard SISTOU
Président

Comité d'Organisation du TVM



SUIVEZ LA COURSE AVEC



MG-VELO : www.marccguillaumin.fr



ACTION 13

Le journal des communes du Pays de Marçillat-en-Combraille

RESPECTONS LA NATURE

Organisateurs, officiels et coureurs, engageons nous à respecter la nature. Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets, ni papiers sur les routes du Tour de la Vallée Montluçonnaise. Gardons nos déchets et déposons les dans des poubelles.



En route pour le 2^{ème} Tour de la Vallée Montluçonnaise.

Pour cette nouvelle édition, le comité d'organisation a souhaité faire grandir la course avec quelques nouveautés et notamment l'ouverture à 18 équipes. Sur les routes du bocages Montluçonnais, les 108 coureurs pourront exprimer tout leur talent. En effet, entre les nombreuses traversées du Cher, et les vallons pentus des Combrailles, empruntés tout au long de ces trois jours de compétition, nul doute que les hommes forts du peloton auront de quoi s'exprimer.

Mais le public n'est pas oublié pour autant, puisque le comité d'organisation a souhaité faire appel aux acteurs de la ville qui dynamisent notre bassin. Nous aurons donc de nombreuses animations en parallèle de la course !

Le vélo étant une histoire de roue qui tourne, le comité d'organisation n'oublie pas que les jeunes d'aujourd'hui sont les coureurs du TVM de demain. Pour promouvoir le cyclisme, un mini prologue permettra aux enfants des structures jeunesse de la ville et aux écoles de cyclisme alentour d'emprunter, quelques heures avant les seniors, la route du prologue.

La première édition en tant que bénévole du Tour de la Vallée Montluçonnaise 2017 a été riche de rencontres et de convivialité. Celle-ci m'a permis de découvrir le monde du cyclisme. Etre miss TVM pour cette nouvelle épreuve 2018 est pour moi un nouveau challenge.

Je m'investirai pour représenter cette prochaine édition comme il se doit afin que celle-ci soit comme l'année précédente une vraie réussite. Ces trois jours seront l'occasion de participer à la vie sociale et sportive du comité d'organisation du TVM et également de ma ville. Et pourquoi pas, par la suite, m'investir au niveau national pour participer au Tour de France ?

C'est un honneur d'avoir été choisie et un honneur d'être l'ambassadrice du TVM 2018, je ferai mon possible pour être à la hauteur durant ces trois jours. Je tiendrai avec plaisir cette tâche d'honorer le titre qui m'a été donné et confié afin de mettre cette nouvelle édition en valeur et de montrer l'importance d'être, et ce, dans la joie et la bonne humeur.



Crédit photo : Bruno Bade

Au-delà de la course, le TVM est une aventure humaine, et je ne pouvais finir sans mettre à l'honneur les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour nous aider et nous soutenir durant ces trois jours, et sans qui, rien ne serait possible.

Merci à vous.

Place au sport, et aux valeurs qu'il véhicule, sur les routes montluçonnaises.

Florian VACHON
Vice-président du TVM



Je ferai mon possible pour hisser très haut les couleurs du TVM et de Montluçon Communauté. Venez nombreux et nombreuses pour ce deuxième tour qui accueillera les équipes françaises et étrangères.

Marie Zoé BARBOSA
Miss TVM

CLASSEMENT GÉNÉRAL



CLASSEMENT GRIMPEUR



**Di.A.M.
RENAULT**
La vie, avec passion

CLASSEMENT SPRINTTEUR



SOPRICOM
Promotion Industrielle et Commerciale

CLASSEMENT - 23 ANS



OFFICIELS



EQUIPE DIRECTIVE

Bernard SISTOU 06 70 56 28 53
Florian VACHON 06 64 74 11 44

SÉCURITÉ

Christian DALBY 06 22 77 55 14

GESTION DES ÉQUIPES

Christophe SERISIER 06 83 22 65 50

HEBERGEMENT EQUIPES

Céline DUFLOUX 06 16 59 69 71

HEBERGEMENT OFFICIELS

Angèle PEROUX 06 59 85 23 89

MOTO INFO

Jérôme NOWACZEK

ARDOISIER

Renée MORET

SPEAKEUR

Nicolas CAILLE

PRÉSIDENT DE JURY

Patrick BROUSSE 06 40 15 14 83

ARBITRE 1

Jacques DUMORTIER

ARBITRE 2

Annie ALBANO

ARBITRE MOTO 1

Alain DOUSSI

ARBITRE MOTO 2

Christophe BRUEYRE

JUGE ARRIÈRE

Marie-Laure LEVITE

ARBITRE CHRONOMÈTREUR

Robert CINIER

INFORMATIQUE - PHOTO FINISH

Gérard COMBRISSEON

HÔPITAL À PROXIMITÉ



04 70 02 30 30
centre hospitalier
montluçon
18 avenue du 8 mai 1945

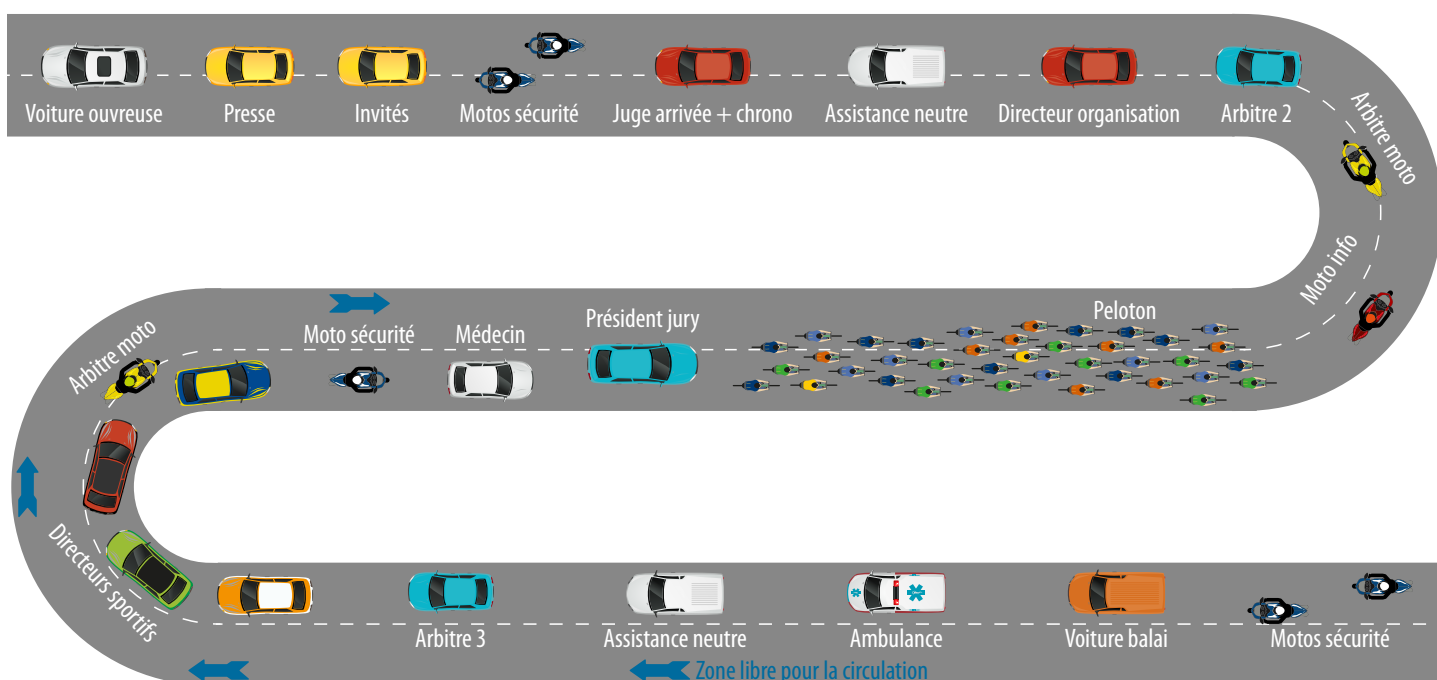


Le Collège de Marcillat-en-Combraille

Un groupe d'élèves du Collège de la Combraille réalisera un reportage sur les trois jours de course.



SCHÉMA DU CONVOI



ORGANISATION

PROLOGUE - ÉTAPE 1 - ÉTAPE 2

HÉBERGEMENT DES EQUIPES

Lycée Mme de Staël
1 rue Madame de Staël, 03100 Montluçon



PROLOGUE

- 16h45 Permanence - Le Diam's
16 rue Albert Einstein, Montluçon
- 18h00 Réunion des Directeurs Sportifs - Le Diam's
- 19h45 1^{er} départ, parking Centre Saint-Jacques 2
15 rue Albert Einstein, Montluçon
- 21h00 Protocole
- ANTIDOPAGE Le Diam's



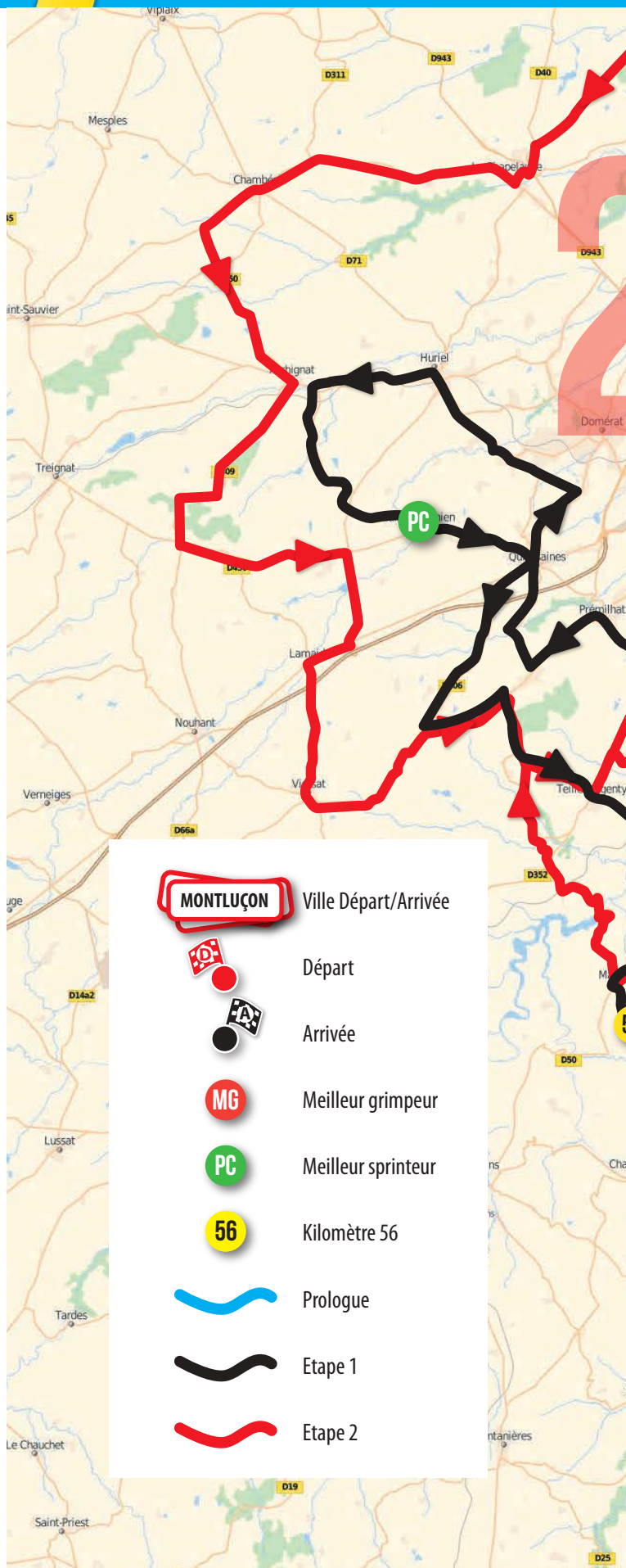
ÉTAPE 1

- PARKING Salle des fêtes, Lignerolles
- 12h00 Signature des équipes au complet
sur le car podium
- 13h30 Départ fictif, Mairie Lignerolles
- 13h38 Départ réel
- 17h10 Arrivée, Arpheuilles Saint-Priest
- 17h30 Protocole
- ANTIDOPAGE Mairie, Arpheuilles Saint-Priest



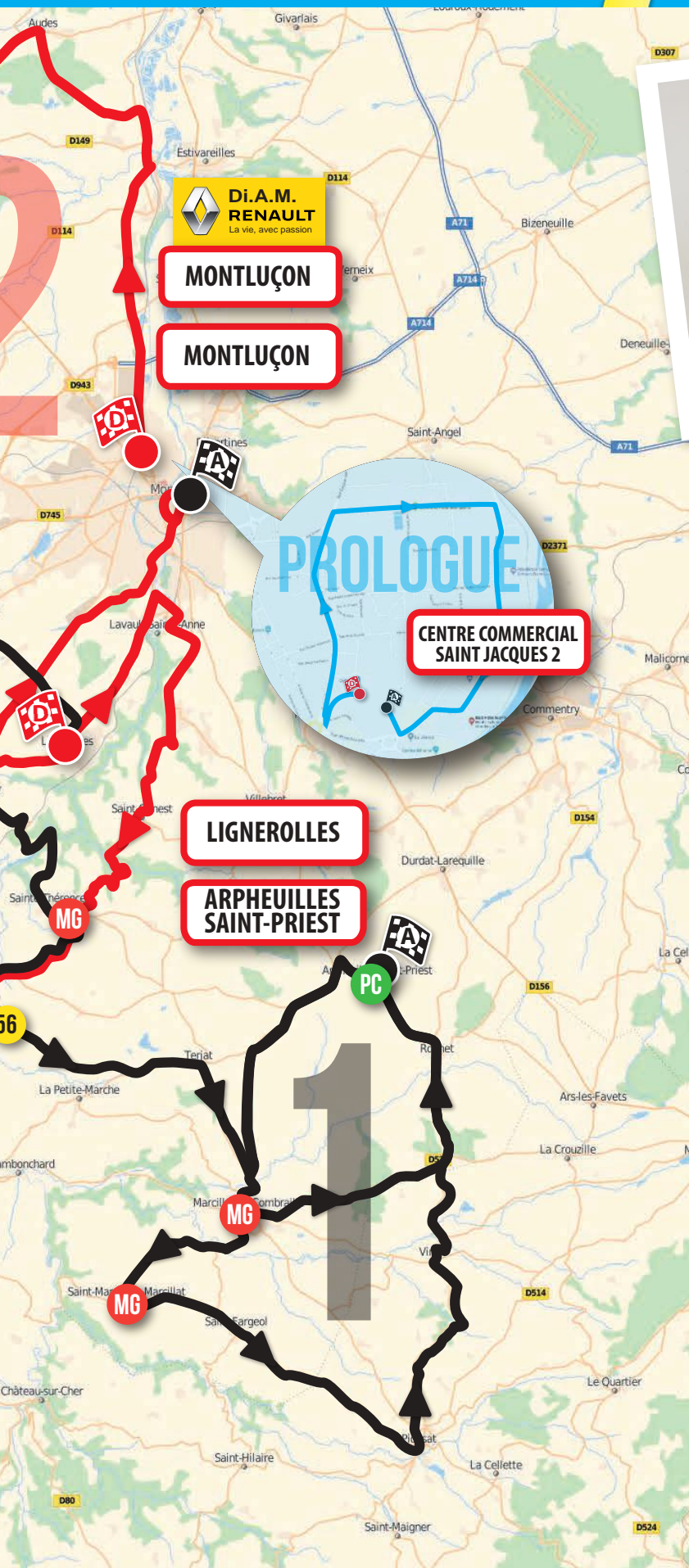
ÉTAPE 2

- PARKING Renault DiAM
29 rue Camille Desmoulins, Montluçon
- 11h30 Signature par équipe au complet
sur le car podium
- 13h00 Départ fictif, Renault DiAM
- 13h08 Départ réel
- 16h20 Arrivée place Piquand, Montluçon
- 16h45 Protocole
- ANTIDOPAGE Salle Robert Lebourg 19 rue de la Presle, Montluçon



ORGANISATION

TVM



Le Tour de la Vallée de Montluçon,
Un Tour qui vaut le détour !

Après une première édition très réussie, nous sommes heureux du retour du Tour de la Vallée Montluçonnaise sur les routes de notre Pays.

90% de celui-ci seront traversés par le TVM. C'était une volonté car en plus de l'exploit sportif que les 108 coureurs nous apporteront durant trois jours, notre but, en soutenant cette course, est de faire mieux connaître les atouts de notre territoire.

Montluçon en sera le cœur, avec un prologue rive gauche, un départ et l'arrivée finale rive droite, une façon de marier, avant l'heure, les deux rives du Cher, à l'image du projet CMontluçon dont les travaux vont commencer sur les berges.

Montluçon mais aussi toutes les autres communes battront au même rythme du 18 au 20 mai, unies par la même volonté de participer à un grand événement sportif et festif.

Félicitations aux organisateurs qui mettent sur route, pour la deuxième année consécutive, une course cycliste dans les conditions des courses professionnelles sur trois jours, avec une mini caravane avant tour et son chapelet de voitures et motos suiveuses. Et bien sûr, félicitations à tous les bénévoles qui, la tête dans le guidon, eux aussi, ne ménagent pas leur peine.

Du bel ouvrage.
Merci à tous.

Daniel DUGLÉRY
Président de Montluçon Communauté

Patrick MAIRE
Vice-Président de Montluçon Communauté
Chargé des Sports

ORGANISATION

TEM

VENDREDI 18 MAI - PROLOGUE

ZONE COMMERCIALE



ORGANISATION

SAINT-JACQUES 2 MONTLUÇON

2.9
Kilomètres



KM PARCOURS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	1 ^{ère} Equipe 46 km/h	Dernière Equipe 46 km/h
0	2,9	0	MONTLUÇON : parking Centre Saint Jacques 2	19:45	20:39
0,1	2,8	0,1	Rue de Blanzat	19:45	20:39
0,6	2,3	0,5	Rue Eugène Sue	19:45	20:39
0,8	2,1	0,2	Allée Gilbert Talbourdeau, à droite	19:46	20:40
1,4	1,5	0,6	Rue Benoist d'Azy, à droite	19:46	20:40
1,8	1,1	0,4	Au rond point, tout droit rue Albert Einstein	19:47	20:41
2,7	0,2	0,9	Entrée centre Saint-Jacques 2, à droite	19:48	20:42
2,9	0	0,2	MONTLUÇON : Centre Saint Jacques 2	19:48	20:42



ORGANISATION

TVM

SAMEDI 19 MAI - ÉTAPE 1

LIGNEROLLES



Les Lignerollais sont à la fois honorés et fiers de recevoir pour sa deuxième édition le Tour de la Vallée Montluçonnaise.

Notre petite commune de 772 habitants saura pour l'occasion démontrer que le bien vivre ensemble n'est pas un souhait mais bien une réalité. S'il est vrai que les gorges du Haut-Cher représentent un intérêt touristique important avec son site d'escalade, sa via ferrata, sa passerelle et surtout ses paysages merveilleux, l'autre atout de Lignerolles est la qualité de vie qu'elle sait offrir.

Souhaitons que les participants du TVM, avant d'en découvrir sur nos routes vallonnées, aient eu le temps de s'imprégner de la quiétude et de la convivialité chères aux Lignerollais. Souhaitons longue vie au TVM.

Thierry PENTHIER
Maire de Lignerolles

Pour cette 2ème édition du Tour de la Vallée Montluçonnaise, la commune d'Arpheuilles Saint-Priest accueillera la seconde étape. C'est avec joie et beaucoup de plaisir que j'ai accepté la proposition de Bernard SISTOU et Florian VACHON.

Je ne voudrais pas manquer d'encourager les 18 équipes qui s'élanceront au départ de cette épreuve.

De nombreux bénévoles contribuent à la réussite de cette compétition. Ils incarnent les valeurs de solidarité et l'esprit d'équipe chers aux sportifs. Je souhaite les en remercier.

Je vous donne donc rendez-vous, encore plus nombreux, sur les routes de la vallée de Montluçon pour soutenir cette épreuve qui va traverser nos beaux villages. Place au spectacle !

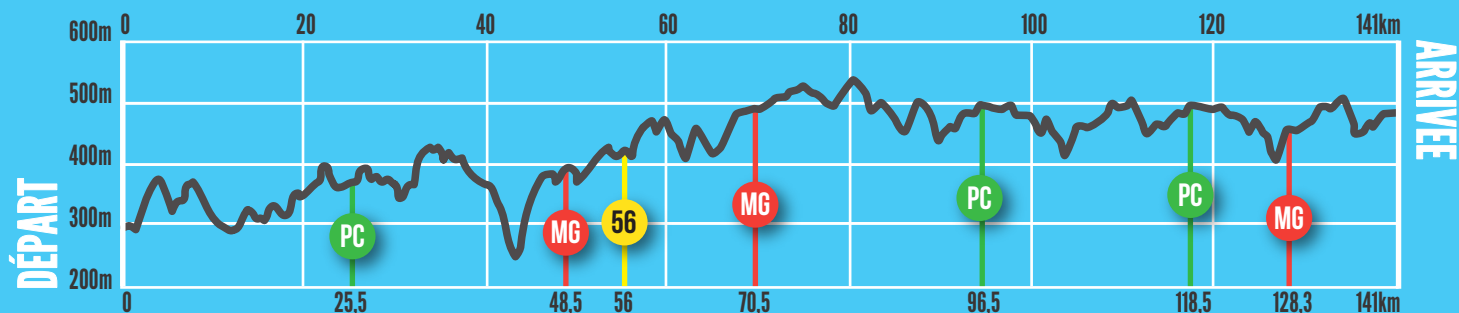
Jean-Paul LAMOINE
Maire d'Arpheuilles Saint-Priest



LIGNEROLLES

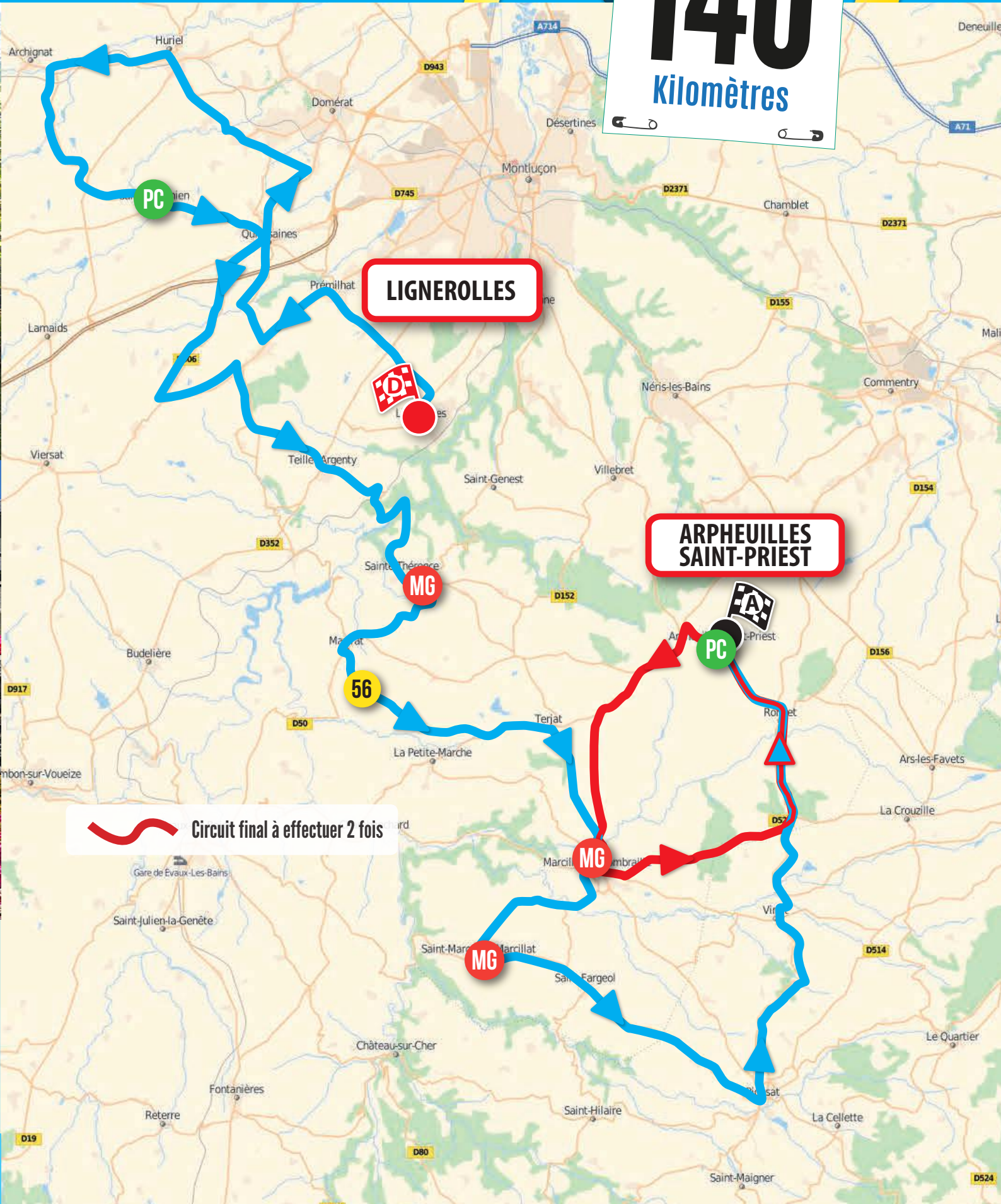


ARPEUILLES SAINT-PIEST



ARPHEUILLES SAINT-PRIEST

140
Kilomètres



LIGNEROLLES

ARPHEUILLES
SAINT-PRIEST

Circuit final à effectuer 2 fois

ORGANISATION

TAM

SAMEDI 19 MAI - ÉTAPE 1

LIGNEROLLES



OUVERTURE PERMANENCE - 11H00
 OUVERTURE SIGNATURE DOSSARDS - 12H00
 APPEL COUREURS - 13H20



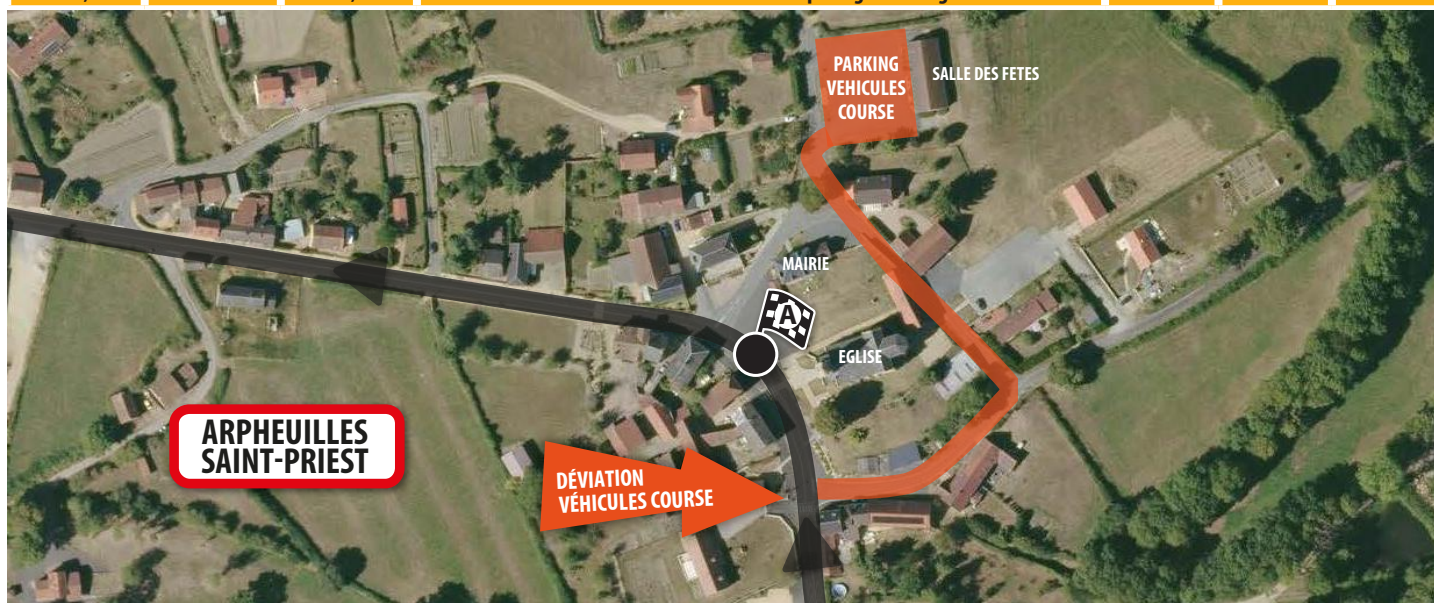
13H30 - DÉPART FICTIF DE 4KM
 13H38 - DÉPART RÉEL
 17H30 - PROTOCOLE

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
0	140,5	0	Lignerolles - Place de la Mairie	13:30	13:30	13:30
0	140,5	0	Rue du Charron	13:30	13:30	13:30
0	140,5	0	D304 / D605 à gauche	13:32	13:32	13:32
0	140,5	0	D605 / D993 tout droit	13:36	13:36	13:36
0	140,5	0	KM 0 - OUCHES	13:38	13:38	13:38
0,7	139,8	0,7	Prémilhat	13:39	13:39	13:39
1,6	138,9	0,9	D605 / D240 à gauche	13:40	13:40	13:40
3,8	136,7	2,2	Coursage - D240 / D151 à droite	13:44	13:43	13:43
7,4	133,1	3,6	Quinssaines - D151 / D745 tout droit	13:49	13:49	13:48
7,7	132,8	0,3	D745 / D242 à droite	13:50	13:49	13:49
7,8	132,7	0,1	D242 / D306 À GAUCHE DIRECTION DOMÉRAT	13:50	13:49	13:49
10,1	130,4	2,3	D306 / CHEMIN DE FONT CLAUDE	13:53	13:53	13:52
11,6	128,9	1,5	Chemin de Font Claude / D605 à gauche	13:56	13:55	13:54
12	128,5	0,4	D605 / D151 à droite direction Beaumont	13:56	13:56	13:55
15	125,5	3	D151 / D916 TOUT DROIT	14:01	14:00	13:59
15,6	124,9	0,6	Huriel	14:02	14:01	14:00
16,1	124,4	0,5	Voie ferrée	14:03	14:02	14:01
16,3	124,2	0,2	Au rond point D916 direction Archignat	14:03	14:02	14:01
19,6	120,9	3,3	D916 / D151 à gauche	14:08	14:07	14:06
23	117,5	3,4	D150 / D40 à droite	14:14	14:12	14:10
23,6	116,9	0,6	D40 / D342 à gauche	14:15	14:13	14:11
25,6	114,9	2	Saint-Martinien	14:18	14:16	14:14
25,7	114,8	0,1	POINT CHAUD 1	14:18	14:16	14:14
25,7	114,8	0	D342 / D242 tout droit	14:18	14:16	14:14
28	112,5	2,3	QUINSSAINES	14:22	14:20	14:18
29	111,5	1	D242 / D151 À DROITE DIRECTION COURSAGE	14:23	14:21	14:19
29,4	111,1	0,4	D151 / D745 à droite direction Lamaids	14:24	14:22	14:20
30	110,5	0,6	D745 / D306 à gauche direction Viersat	14:25	14:23	14:20
35,2	105,3	5,2	D306 / D240 à gauche direction Coursage	14:33	14:30	14:28
37,8	102,7	2,6	D240 / D151 à droite direction Argenty	14:37	14:34	14:32
41,6	98,9	3,8	Argenty	14:43	14:40	14:37
41,8	98,7	0,2	D151 / D993 à droite	14:44	14:40	14:37
42	98,5	0,2	D993 / D151 à gauche direction Sainte-Thérèse descente rapide	14:44	14:41	14:38
48,5	92	6,5	Sainte-Thérèse : MEILLEUR GRIMPEUR 1	14:54	14:50	14:47
49,7	90,8	1,2	D151 / D50 à droite direction Mazirat	14:56	14:52	14:49
53,3	87,2	3,6	Mazirat D50 / D350 à gauche direction Terjat	15:02	14:57	14:54
56	84,5	2,7	HOMMAGE ROGER WALKOWIAK	15:06	15:02	14:58
58,5	82	2,5	D350 / D109 à gauche direction Terjat	15:10	15:05	15:01
60,7	79,8	2,2	Terjat D109 / D151 à gauche	15:13	15:09	15:04

ORGANISATION

ARPHEUILLES SAINT-PRIEST

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
64,2	76,3	3,5	D151 / D1089 DIRECTION MARCILLAT EN COMBRAILLE	15:19	15:14	15:09
65,5	75	1,3	Marcillat en Combraille au rond point D1089 / Grande rue à gauche. Grande rue / D51 à droite direction saint-Fargeol	15:21	15:16	15:11
67,1	73,4	1,6	Lieu dit "La Contamine" à droite après le pont	15:23	15:18	15:13
69	71,5	1,9	Chemin communal / Voie communale 4 à gauche	15:26	15:21	15:16
70,5	70	1,5	Lieu dit "Villetange" - MEILLEUR GRIMPEUR 2	15:29	15:23	15:18
70,7	69,8	0,2	VOIE COMMUNALE 4 / VOIE COMMUNALE 2 À GAUCHE	15:29	15:24	15:19
71,2	69,3	0,5	SAINT MARCEL EN MARCILLAT VC2 / D435 À GAUCHE	15:30	15:24	15:19
73,9	66,6	2,7	D435 / D51 direction Saint-Fargeol à droite	15:34	15:28	15:23
74,7	65,8	0,8	Saint-Fargeol D51 / D351	15:35	15:30	15:24
77,2	63,3	2,5	Allier - Puy de Dôme D351 / D62	15:39	15:33	15:28
80,8	59,7	3,6	Pionsat D62 / D1089 virage à gauche DANGER	15:45	15:39	15:33
81,5	59	0,7	D1089 / D103 à droite direction Virlet	15:46	15:40	15:34
87	53,5	5,5	VIRLET D103 / D527	15:55	15:48	15:42
88	52,5	1	D527 à gauche direction Ronnet	15:56	15:50	15:43
90,4	50,1	2,4	D527 / D4 à droite	16:00	15:53	15:47
90,4	50,1	0	Puy de Dôme - Allier	16:00	15:53	15:47
90,7	49,8	0,3	D4 / D154 à gauche direction Ronnet	16:01	15:54	15:47
93,6	46,9	2,9	Ronnet D154 / D160	16:05	15:58	15:51
96,5	44	2,9	Arpheilles-Saint-Priest POINT CHAUD 2 - 1er passage sur la ligne	16:10	16:02	15:55
97,8	42,7	1,3	D160 / D69 à gauche direction Marcillat	16:12	16:04	15:57
97,9	42,6	0,1	La Croix de fer D69 / D1089 à gauche	16:12	16:04	15:57
106	34,5	8,1	MARCILLAT EN COMBRAILLE AU ROND POINT D1089 / GRANDE RUE À GAUCHE. GRANDE RUE / D4 TOUT DROIT	16:25	16:17	16:09
112,4	28,1	6,4	D4 / D154 À GAUCHE DIRECTION RONNET	16:35	16:26	16:18
115,8	24,7	3,4	RONNET D154 / D160	16:40	16:31	16:23
118,5	22	2,7	ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST POINT CHAUD 3 - 2ÈME PASSAGE SUR LA LIGNE	16:45	16:35	16:27
128,3	12,2	9,8	MARCILLAT EN COMBRAILLE MEILLEUR GRIMPEUR 3	17:00	16:50	16:41
140,5	0	12,2	ARPHEUILLES-SAINT-PRIEST : ARRIVEE 3ème passage sur la ligne	17:19	17:08	16:58



ORGANISATION

TVM

DIMANCHE 20 MAI - ÉTAPE 2

RENAULT DIAM MONTLUÇON



La seconde édition du Tour de la Vallée Montluçonnaise se déroulera du 18 au 20 mai prochain.

Après le succès de la première édition les organisateurs proposent en 2018 une course attrayante qui regroupera 18 équipes de 6 coureurs dont 2 équipes étrangères, Suisse et Espagne.

Les animations seront nombreuses avec la participation des entreprises et commerces, une mini caravane précédant la course est annoncée. Le service enfance jeunesse de Montluçon est également associé ainsi que d'autres clubs sportifs pour des démonstrations.

La Ville de Montluçon aide financièrement cette épreuve à hauteur de 10000€ et une forte implication pour la logistique sur la voie publique.

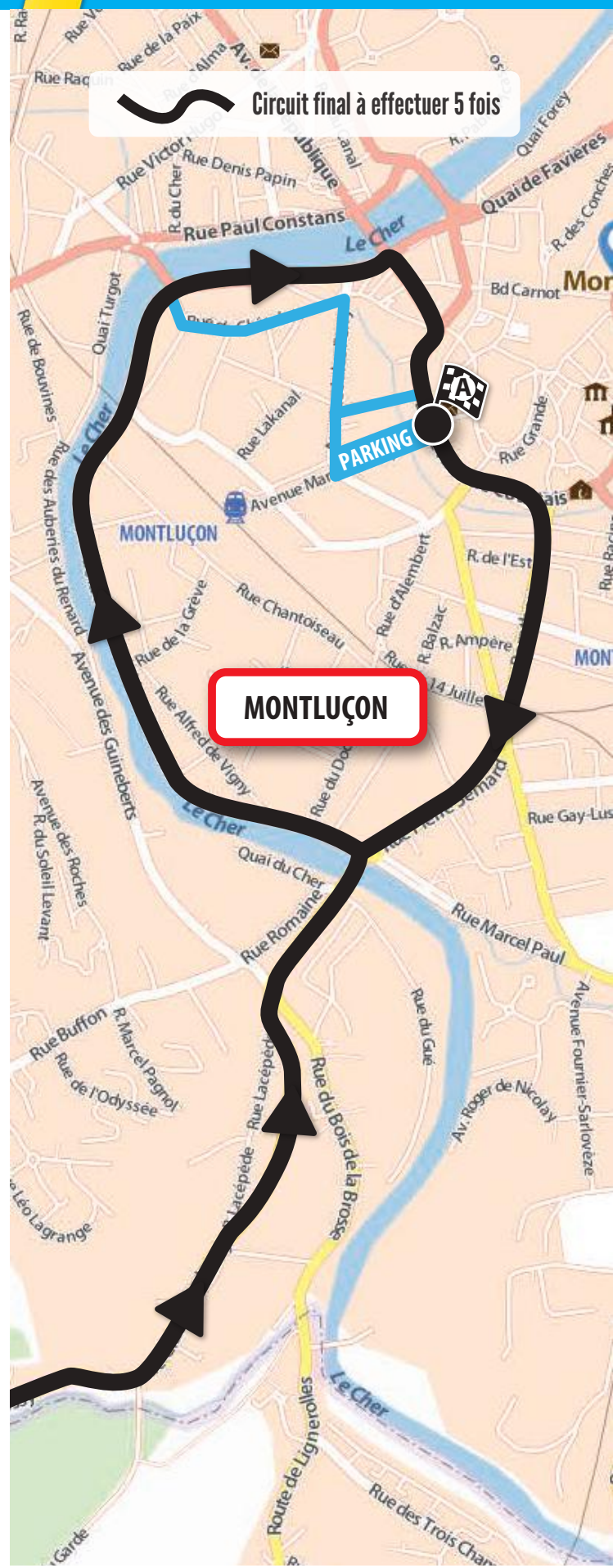
Rive droite et rive gauche recevront chacune une étape de ce second TVM dans l'esprit de C Montluçon, partageons + qu'une Ville.

Sur le plan sportif notre champion Florian VACHON, chargé des parcours, a un peu durci la seconde étape et on peut s'attendre à de belles bagarres sur les routes de Montluçon-Communauté.

Un grand merci aux partenaires et organisateurs bénévoles sans qui cette belle manifestation sportive, ludique et commerciale ne pourrait avoir lieu.

Frédéric LAPORTE
Maire de Montluçon
Vice-président Montluçon Communauté

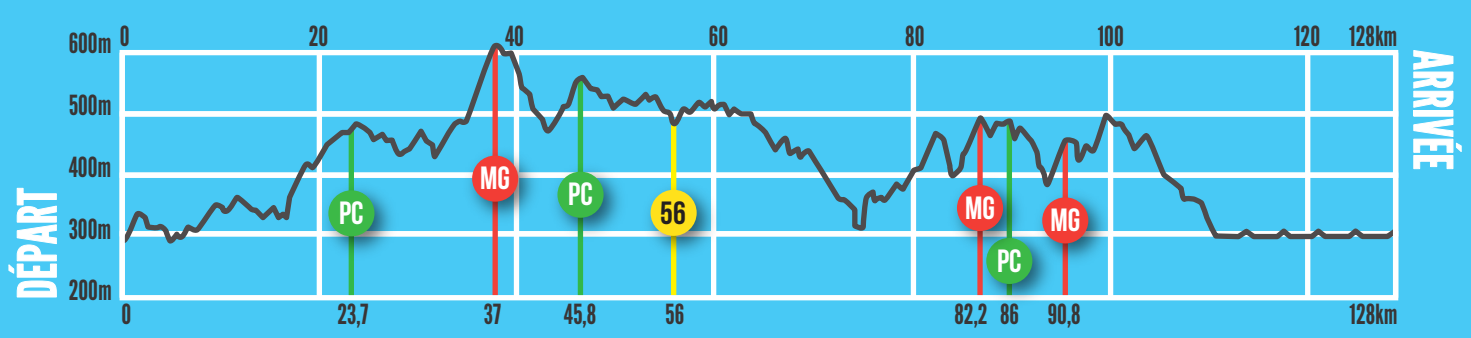
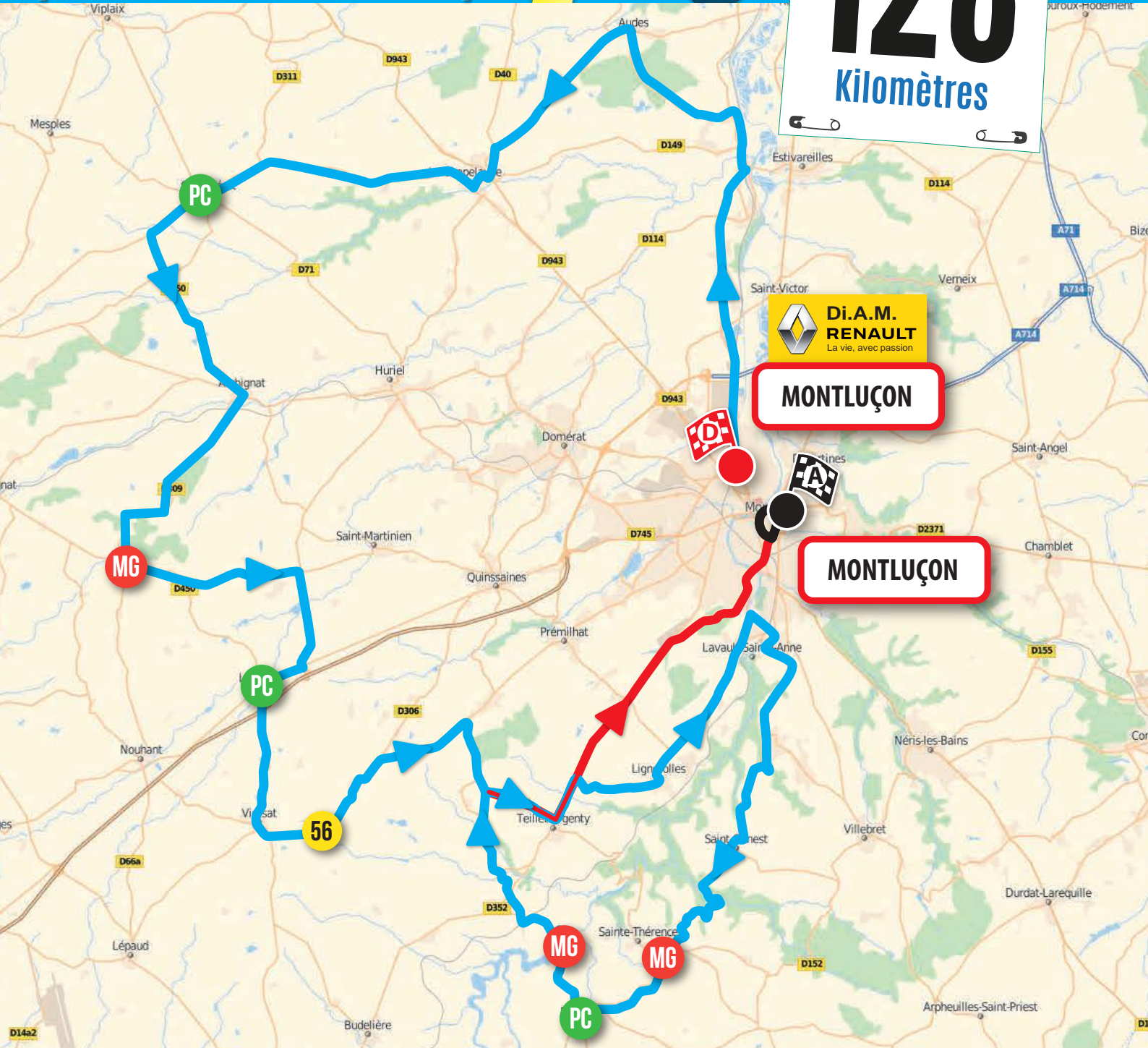
René CASILLA
Adjoint aux sports Ville de Montluçon
Conseiller délégué aux sports Montluçon Communauté



ORGANISATION

LUÇON → MONTLUÇON

128
Kilomètres



ORGANISATION

DIMANCHE 20 MAI - ÉTAPE 2

RENAULT DIAM MONTLUÇON

OUVERTURE PERMANENCE - 11H00
OUVERTURE SIGNATURE DOSSARDS - 12H00
APPEL COUREURS - 12H50



13H00 - DÉPART FICTIF POUR 4KM
13H08 - DÉPART RÉEL
16H45 - PROTOCOLE

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
0	128,9	0	Montluçon - Renault DiAM	13:00	13:00	13:00
0	128,9	0	Rue Neuve - Rue de Pasquis D301	13:07	13:07	13:07
0	128,9	0	Km 0 : D301 Route de Vaux	13:08	13:08	13:08
4,4	124,5	4,4	Vaux	13:14	13:14	13:14
5,6	123,3	1,2	D241 direction Audes	13:16	13:16	13:16
9,7	119,2	4,1	Audes D241 / D70 à gauche	13:23	13:22	13:21
14,6	114,3	4,9	D70 / D40 à gauche direction La Chapelaude	13:31	13:29	13:28
15,2	113,7	0,6	Au rond point tout droit D40 /D149	13:32	13:30	13:29
16,1	112,8	0,9	La Chapelaude D40 / D149 à droite direction Chambérat	13:33	13:32	13:31
23,7	105,2	7,6	Chambérat POINT CHAUD 1 D149 / D150 tout droit direction Archignat	13:45	13:43	13:41
25,6	103,3	1,9	D150 direction Archignat à gauche	13:48	13:46	13:44
30,7	98,2	5,1	Archignat D150 / D309 tout droit DANGER	13:56	13:54	13:51
31,2	97,7	0,5	Voie ferrée	13:57	13:54	13:52
34,6	94,3	3,4	Lieu dit "Frontenat"	14:02	13:59	13:57
37	91,9	2,4	MEILLEUR GRIMPEUR 1	14:06	14:03	14:00
37,1	91,8	0,1	D309 / D242 à gauche direction Saint-Martinien	14:06	14:03	14:01
42	86,9	4,9	D242 / D40 à droite direction Lamaids	14:14	14:11	14:08
44,6	84,3	2,6	Au rond point à droite D745	14:18	14:14	14:11
45,8	83,1	1,2	Lamaids POINT CHAUD 2	14:20	14:16	14:13
45,9	83	0,1	D745 / D150 À GAUCHE DIRECTION VIERSAT	14:20	14:16	14:13
46,8	82,1	0,9	ALLIER - CREUSE	14:21	14:18	14:14
49,6	79,3	2,8	Viersat D41 / D14 direction coursage	14:26	14:22	14:18
50	78,9	0,4	D14 à gauche direction Coursage	14:26	14:23	14:19
53	75,9	3	Creuse - Allier D14 / D240	14:31	14:27	14:23
56	72,9	3	HOMMAGE ROGER WALKOWIAK	14:36	14:32	14:28
56,7	72,2	0,7	Coursage D40 /151 à droite direction Argenty	14:37	14:33	14:29
60,7	68,2	4	Argenty D151 / D993 à gauche direction Montluçon	14:43	14:39	14:34
61,9	67	1,2	D993 / D304 À DROITE DIRECTION LIGNEROLLES	14:45	14:40	14:36
62,5	66,4	0,6	lieu dit "Le Mont"	14:46	14:41	14:37
64,5	64,4	2	Lignerolles	14:49	14:44	14:40
68,6	60,3	4,1	LAVAUT SAINTE-ANNE LE THEIL - RÉTRÉCISSEMENT DANGER	14:56	14:50	14:46
69	59,9	0,4	D304 / D504 à droite	14:56	14:51	14:46
70	58,9	1	D504 / D604 à droite Début de la côte de Lavault	14:58	14:53	14:48
70,7	58,2	0,7	D604 / route de Marlinat à droite	14:59	14:54	14:49
71,7	57,2	1	Route de Marlinat / D50 à droite direction Saint-Genest	15:01	14:55	14:50
73,5	55,4	1,8	VILLEBRET LIEU DIT "LA GOUTELLE"	15:04	14:58	14:53
77,5	51,4	4	SAINT-GENEST	15:10	15:04	14:58
82,2	46,7	4,7	MEILLEUR GRIMPEUR 2	15:17	15:11	15:05



LUÇON

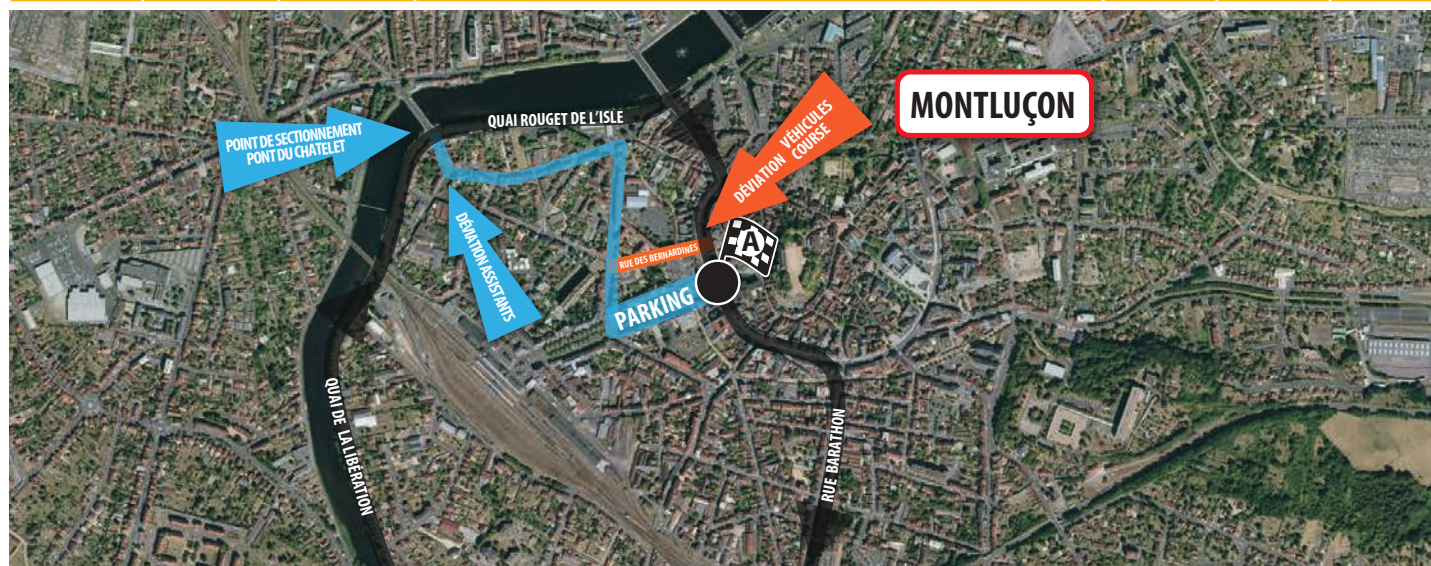


MONTLUÇON

ORGANISATION

TVM

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
86	42,9	3,8	MAZIRAT POINT CHAUD 3	15:23	15:17	15:10
86,1	42,8	0,1	D50 / D152 à droite direction Teillet A.	15:23	15:17	15:11
88,9	40	2,8	Passage pavé sur le barrage de Rochebut	15:28	15:21	15:15
90,8	38,1	1,9	MEILLEUR GRIMPEUR 3	15:31	15:24	15:17
91,6	37,3	0,8	D152 / D993 TOUT DROIT	15:32	15:25	15:18
92,7	36,2	1,1	Teillet Descente sinueuse	15:34	15:27	15:20
95	33,9	2,3	D152 / D151 à droite direction Argenty	15:38	15:30	15:23
97,1	31,8	2,1	Argenty D151 / D993 à gauche direction Montluçon	15:41	15:33	15:26
100,8	28,1	3,7	Lieu dit "Combe Barre"	15:47	15:39	15:32
102,9	26	2,1	AU ROND POINT D993 / D71 À DROITE	15:50	15:42	15:35
104,7	24,2	1,8	Montluçon	15:53	15:45	15:37
106,1	22,8	1,4	D71 / QUAI DE LA LIBÉRATION MARÉCHAL LECLERC ROND POINT À GAUCHE	15:55	15:47	15:39
107,5	21,4	1,4	Au rond point tout droit	15:57	15:49	15:41
107,7	21,2	0,2	Quai de la Libération Maréchal Leclerc / Quai rouget de l'Isle à gauche	15:58	15:49	15:41
108,4	20,5	0,7	Quai Rouget de l'Isle / faubourg saint-Pierre à droite	15:59	15:50	15:42
108,6	20,3	0,2	Faubourg Saint-Pierre / Boulevard de Courtais à droite	15:59	15:50	15:43
108,9	20	0,3	1er passage sur la ligne Place Piquand	15:59	15:51	15:43
109,2	19,7	0,3	Boulevard de courtais / Rue Barathon à droite	16:00	15:51	15:44
109,8	19,1	0,6	Au rond point rue Barathon / Rue Pierre Séward à droite	16:01	15:52	15:44
110,1	18,8	0,3	Au rond point rue Pierre Séward / Quai de la Libération Maréchal Leclerc à droit	16:01	15:53	15:45
111,5	17,4	1,4	Au rond point tout droit	16:04	15:55	15:47
111,7	17,2	0,2	Quai de la Libération Maréchal Leclerc / Quai rouget de l'Isle à gauche	16:04	15:55	15:47
112,4	16,5	0,7	Quai Rouget de l'Isle / faubourg saint-Pierre à droite	16:05	15:56	15:48
112,6	16,3	0,2	Faubourg Saint-Pierre / Boulevard de Courtais à droite	16:05	15:56	15:48
112,9	16	0,3	2ème passage sur la ligne Place Piquand	16:06	15:57	15:49
116,9	12	4	3ème passage sur la ligne Place Piquand	16:12	16:03	15:55
120,9	8	4	4ème passage sur la ligne Place Piquand	16:18	16:09	16:00
124,9	4	4	5ème passage sur la ligne Place Piquand	16:25	16:15	16:06
128,9	0	4	Montluçon : 6ème passage sur la ligne Place Piquand	16:31	16:21	16:12



ORGANISATION

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1

Afin de perpétuer le développement des courses par étapes dans le département de l'Allier, TVM Organisation fait disputer le Tour de la Vallée Montluçonnaise du 18 au 20 mai 2018. L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme en classe 2.12.7. Elle est régie par les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

ARTICLE 2

L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes amateurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et juniors. Elle se déroule par équipes de 6 coureurs.

Les équipes peuvent être composées de coureurs de même club, de clubs différents mais sous le même maillot ou d'une sélection départementale ou régionale (les coureurs sélectionnés n'auront pas leur club retenu sauf sélection Junior, Espoir ou Section Cyclisme).

ARTICLE 3

Les engagements accompagnés d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros (qui sera restitué à l'arrivée) à l'ordre de TVM Organisation, sont à envoyer au plus tard le 15 avril 2018 à :

Christophe SERISIER
6 bis, rue des Acacias
03410 Saint-Victor

Les feuilles d'émargements doivent obligatoirement comporter les noms et prénoms des coureurs titulaires et dans le cas éventuel des remplaçants, du directeur sportif, leur numéro de licence FFC, le cachet du club ou du comité et la signature du président. Pour les ententes de clubs, le cachet et les signatures des deux ou trois clubs sont obligatoires.

ARTICLE 4

La permanence de départ se tiendra le vendredi 18 mai de 16h45 à 18h00 à la discothèque Le Diam's 16 rue Albert Einstein, Montluçon. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes, se fera à la permanence contre présentation des licences, conformément à l'article 1.2.090 du règlement FFC.

La réunion des directeurs sportifs organisée selon l'article 1.2.087 du règlement FFC est fixée vendredi 18 mai à 18h00, discothèque Le Diam's 16 rue Albert Einstein, Montluçon.

ARTICLE 5

Etape prologue par équipe :

L'ordre de départ des équipes sera fixé par un tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.

L'épreuve prologue se disputera avec des vélos traditionnels, sans roues pleines, sans casques profilés, ni prolongateurs.

Le temps de l'équipe sera pris sur le 4^{ème} homme.

Cette première épreuve servira UNIQUEMENT à remettre les maillots et à donner l'ordre de départ des véhicules de l'étape suivante.

L'ordre des maillots sera attribué ainsi :

JAUNE

Le premier coureur à franchir la ligne de la meilleure équipe (classement général)

VERT

Le premier coureur à franchir la ligne de la seconde équipe (classement sprinteur)

ROUGE

Le premier coureur à franchir la ligne de la troisième équipe (classement grimpeur)

BLANC

Le meilleur jeune du prologue (classement jeune)



ARTICLE 6

Toutes les voitures autorisées à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course ou de ses adjoints qui, à cet effet feront usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué.

Seuls les véhicules identifiés par le pare-soleil "TVM" seront acceptés dans le convoi. Voitures suiveuses :

- Le dépannage sera effectué par les voitures des équipes ainsi que 2 voitures de dépannage neutre.
- L'ordre du départ des voitures, pour la première étape, se fera à l'issue du Prologue de CLM par équipe.
- Le dépannage s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.
- Aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée.
- Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et respecter le code de la route.

Aucune voiture technique ne doit franchir la ligne d'arrivée, pour cela une déviation en direction d'un parking sera prévue.

ARTICLE 7

Deux véhicules de DÉPANNAGE NEUTRE seront présents sur la course, le premier à l'avant, le second à disposition du Président du jury. Les 6 premières équipes au classement général individuel seront tenues de mettre à disposition une paire de roues dans les véhicules neutres et voiture balai.

ARTICLE 8

Les changements d'itinéraires seront portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, même en cours d'étape, si des circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

ARTICLE 9

Les réclamations concernant une étape seront reçues par les arbitres titulaires jusqu'au départ de l'étape suivante. Conformément à l'article 2.2.037 du règlement technique (code sportif) de la FFC.

ARTICLE 10

Les coureurs doivent respecter le code de la route.

ARTICLE 11

Classements annexes sur l'épreuve :

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Il s'effectue au temps, en additionnant le temps du coureur à chaque étape. En cas d'égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

CLASSEMENT MEILLEUR SPRINTEUR

Attribution : 5, 3 et 1 points

En cas d'égalité au classement général individuel des sprints, le mieux placé au classement général l'emporte.

CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Attribution : 5, 3 et 1 points

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, le mieux placé au classement général l'emporte.

CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs de moins de 23 ans. Il s'effectue selon l'ordre du classement général individuel.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, compte tenu des pénalités en temps. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape.

En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipe s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.
- Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipe du jour, etc.

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre des priorités est le suivant :

- MAILLOT JAUNE - classement général
- MAILLOT BLANC - classement jeune
- MAILLOT ROUGE - classement grimpeur
- MAILLOT VERT - classement sprinteur

En ce cas, le maillot non revêtu par le leader selon cet ordre de priorité, est porté par le premier coureur suivant du classement en question, et non déjà porteur d'un maillot distinctif. Sur cette épreuve aucune bonification de temps n'est attribuée. Afin de pouvoir prétendre aux classements, il est nécessaire de terminer toutes les étapes dans les délais.

ARTICLE 12

Samedi : le délais d'arrivée pour l'étape du samedi est **fixé à 20% du temps** du 1^{er}. Au-delà le coureur sera considéré hors-course.

Dimanche : Afin d'assurer la sécurité des concurrents sur la fin de parcours urbain, les coureurs au-delà de **5 minutes du peloton principal** sont mis hors-course et devront IMPÉRATIVEMENT rendre leurs dossards et monter dans le véhicule balai ou bien rejoindre par leur propre moyen l'arrivée. Ils ne seront plus protégés par l'organisation.

ARTICLE 13

Des radios et des transpondeurs sont prêtés par l'organisation pour suivre radio course et devront être rendus à la fin de celle-ci. **La liaison radio est assurée par la société AUGRAS à la fréquence 157.550 Mhz.**

ARTICLE 14

Si un contrôle médical venait à être effectué, les coureurs en seront informés par une affiche placée sur le podium de la ligne d'arrivée. Ils devront s'en assurer par eux-mêmes ou par leurs directeurs sportifs.

ARTICLE 15

A l'issue de chaque étape, le vainqueur de l'étape ainsi que les porteurs de maillots ainsi que le lauréat du **Kilomètre 56**, doivent se présenter sur le podium prévu à cet effet pour le protocole IMPÉRATIVEMENT dans les 5 minutes après leur arrivée.

Au terme de l'épreuve, les coureurs ainsi que les directeurs sportifs doivent être présents à la cérémonie protocolaire finale. Il est obligatoire que les coureurs se présentent en tenue de leur équipe.

L'absence aux cérémonies protocolaires, expose à des sanctions (amendes et non attribution des prix).

ARTICLE 16

Le fait, pour un coureur ou un suiveur, de participer ou suivre cette épreuve implique qu'il ait pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

ARTICLE 17

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant des accidents dont seraient victimes les coureurs, suiveurs, reporters avec des tiers.

ARTICLE 18

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, les arbitres seront appelés à prendre une décision en conformité avec le règlement de la FFC.

ARTICLE 19

Pour le respect des communes qui accueillent cette épreuve, les équipes devront se débarrasser de leurs déchets dans les poubelles et containers mis à leurs dispositions sur les sites de départs et d'arrivées.

ARTICLE 20

En hommage au montluçonnais Roger WALKOWIAK, le comité d'organisation du TVM offre une récompense (panier garni) au 1^{er} coureur à passer le km 56 sur la 1^{ère} et 2^{ème} étape. Le vainqueur de chaque récompense devra se présenter au protocole. (56 pour 1956, année où le Roger WALKOWIAK a gagné le Tour de France)

ARTICLE 21

Le prix Pascal NOWACZEK, récompensera le coureur le plus combatif sur la 1^{ère} et 2^{ème} étape ainsi qu'un super combatif pour l'ensemble de l'épreuve. Il sera désigné par le collège des arbitres et certains membres du comité d'organisation. Le coureur désigné devra se présenter au car podium après l'arrivée afin de recevoir son prix.

ORGANISATION

HEBERGEMENT & RESTAURATION

HÉBERGEMENT OFFICIELS

29 bis rue du Roc du Saint
03170 SAINT-ANGEL
Coordonnées GPS : 46.33983, 2.64208



Comme chaque année, l'IME le Rocher Fleuri est très heureux de s'associer à cette grande manifestation sportive en mettant à disposition des équipes nos locaux d'hébergement à l'internat. Les enfants et les professionnels s'associent à moi pour souhaiter aux organisateurs une pleine réussite pour cet événement. En espérant un public nombreux, une météo clémente et des exploits sportifs enthousiasmants.

Emmanuel CATTY, responsable secteur enfance



VENDREDI 18

21h00 : Dîner (Lycée Mme de Staël)

SAMEDI 19

8h00 : Petit déjeuner

11h00 : Déjeuner

DIMANCHE 20

8h00 : Petit déjeuner

11h00 : Déjeuner

12h00 : Libération des chambres

HÉBERGEMENT COUREURS

1 rue Madame de Staël
03100 MONTLUÇON
Coordonnées GPS : 46.33873, 2.61016



Le lycée Madame de Staël est un partenaire fidèle pour contribuer à la réussite de ce bel événement sportif qui est le TVM. Il s'agit là d'un événement d'envergure qui permettra non seulement de promouvoir notre agglomération et aussi l'ensemble de communes aux alentours.

En plus d'un événement sportif, il s'agit d'un événement économique et touristique qui permettra aux sportifs et aux spectateurs de vivre deux jours intenses sur notre territoire, de le découvrir rapidement pour, je l'espère, y revenir plus tard et plus longtemps.

Aussi, je félicite le comité d'organisation pour cette belle initiative et je leur renouvelle mon total soutien en contribuant au logement des cyclistes qui vont participer au TVM. Je tiens également à remercier l'ensemble des bénévoles et des partenaires qui s'engagent pour le bon déroulement de cet événement qui sera une réussite. Longue vie au TVM.

Abdennabi ZAHER, proviseur



VENDREDI 18

21h00 : Ouverture self

22h30 : Fermeture self

SAMEDI 19

8h00 : Ouverture self

10h30 : Fermeture self

19h00 : Ouverture self

20h30 : Fermeture self

DIMANCHE 20

8h00 : Ouverture self

10h00 : Fermeture self

12h00 : Libération des chambres